

Bonjour

Le passage de l'**ancien MyVolley (MV1)** au **nouveau VolleyManager (VM2)** a eu lieu.  
La première étape pour vous, les clubs, c'est l'Onboarding.

### Tâches pour les clubs :

- I. Onboarding en tant que club
- II. Saisie des fonctions obligatoires

Merci de lire attentivement ce qui suit au sujet de ces deux tâches.

### **I. Onboarding en tant que club**

*Comment mon club peut-il accéder au **nouveau VM2**?*

- Connectez-vous dès maintenant sur l'**ancien MV1** au moyen de vos login de club existant (numéro de club à 6 chiffres). Vous serez automatiquement redirigés vers le **nouveau VM2**. Saisissez un ou plusieurs accès d'utilisateur personnalisé en tant qu'Admin du club dans le **nouveau VM2**. Chaque personne reçoit son propre login personnalisé dans le **nouveau VM2**. Les administrateurs de club ainsi créés reçoivent un e-mail contenant les informations sur le processus de connexion initial.  
Important : l'envoi de l'e-mail peut être sujet à un léger retard en raison du grand nombre d'envoi en cours. Les étapes à suivre sont décrites en détail dans cette e-mail.  
Vous trouverez aussi dans le **Confluence** des instructions vidéo à ce sujet.  
Prenez en connaissance et suivez la procédure décrite. Les étapes suivantes doivent absolument être suivies :
  1. se connecter à l' **ancien MV1** au moyen du numéro de club à 6 chiffres et cliquer sur «Continuer vers VM2» (Weiterleitung auf VM2).
  2. accepter la déclaration de protection des données dans le **nouveau VM2** et ajouter une ou plusieurs personnes comme Administrateur club sous *Mes fonctionnaire club*.
  3. **se déconnecter** (en haut à droite)
  4. se connecter dans le **nouveau VM2** au moyen des données d'accès reçues par e-mail.
  5. Vous êtes à présent connecter au moyen de votre login personnel et avez accès au logiciel.
- L'administrateur du club (dans le **nouveau VM2**) est la première et principale personne de contact lors de l'introduction dans le nouveau système et est ensuite responsable des autres tâches au sein du club.
- La fonction d'administrateur du club ainsi que les autres fonctions peuvent être attribuées à n'importe quelles personnes du club.
- Chaque personne de l'**ancien MV1** sera invitée par e-mail à s'enregistrer dans le **nouveau VM2** dès aujourd'hui sur la base des données existantes dans l'**ancien MV1**, pour autant qu'il existe une adresse e-mail valable.
- Dès que les personnes se sont connectées correctement dans le **nouveau VM2**, elles sont actives dans le **nouveau VM2**.

**Désormais, toutes les personnes licenciées et tous les responsables doivent suivre la procédure de connexion. Chaque personne peut ainsi gérer ses données et choisir elle-même, dans le cadre de la protection des données, si elle met ses données à la disposition de la région et de Swiss Volley. Sans ces indications, la licence ne peut pas être activée/commandée !**

Tous vos licenciés et fonctionnaires recevront dans les prochains jours un e-mail les invitant à s'enregistrer dans le **nouveau VM2**. Nous vous prions d'attirer l'attention des membres de votre club

sur l'importance de l'enregistrement, afin que celui-ci soit effectué le plus rapidement possible et ne soit donc pas oublié. Vous serez ainsi assurés de pouvoir activer/commander les licences.

## **II. Saisie des fonctions obligatoires**

*Pourquoi devons-nous saisir des fonctions obligatoires ?*

Dans le **nouveau VM2**, l'administrateur du club doit d'abord impérativement attribuer les fonctions ci-dessous à une personne du club enregistrée (vous trouverez une vidéo «Gestion des fonctionnaires de club» dans le [Confluence](#)):

- Responsable d'équipe
- Responsable du calendrier des matchs
  - Dès que ces fonctions sont saisies, les administrateurs du championnat (Swiss Volley pour LNA, LNB, 1L, Swiss Cup) ainsi que les régions (ligues régionales et coupe) peuvent transmettre leurs informations aux bonnes personnes.
- ⊖ Vous trouverez dans le [Confluence](#) une liste avec entre autres ces fonctions, ainsi que les droits de chaque fonction.

En tant que clubs, vous serez désormais informés par vos régions en ce qui concerne les matchs régionaux et juniors. Swiss volley Continuera de vous informer en ce qui concerne les matchs de LNA, LNB et 1L, ainsi que la Mobiliar Volley Cup et les licences.

Nous souhaitons également encore une fois attirer votre attention sur la gestion des données (voir e-mail du 19.04.2022). Tous les champs obligatoires doivent être correctement saisis pour pouvoir se connecter au **nouveau VM2** ou y activer/commander une licence. Ceux qui n'ont pas encore mis à jour les données dans l'**ancien MV1** doivent donc le faire à présent dans le **nouveau VM2**, afin que les autres processus fonctionnent correctement. Il faut en particulier que l'adresse e-mail soit correcte, sinon les licenciés ou les fonctionnaires ne peuvent pas s'enregistrer dans le système et leur licence ne peut pas être activée. L'indication du canton est également un nouveau champ obligatoire pour tous vos licenciés ([instruction vidéo modification adresse Confluence](#)).

*Bon à savoir :*

Vous pouvez consulter les webinaires déjà enregistrés ainsi que les Videomanuels créés et toutes les infos transmises par e-mail dans [Confluence](#).

Pour ceux qui n'ont pas participé au [webinaire pour les clubs](#), nous vous invitons à le réécouter/regarder.

En cas de questions urgentes, merci de nous contacter à l'adresse suivante : [support.indoor@volleyball.ch](mailto:support.indoor@volleyball.ch).

Sportives salutations

Votre équipe de projet VIT 2.0

Trix Ewert, Katja Panchaud, Evelyne Müller